L'Arche de Noé

Noyan Tapan

Hebdomadaire

Depuis le 4 Mai 1993

10 (1050)

7 mars

2015

Ne peut être vendu séparément

Ces enfants Chrétiens seront brulés par des Musulmans

Gaguik Tsaroukian quitte la scène

Gaguik Tsaroukian quitte la scène et il se retire de la vie politique.

M. Tsaroukian a demandé à ses collègues du parti de ne plus le solliciter pour des questions politiques. Il a ajouté qu'il continuera à servir son pays en construisant des églises, des écoles, des salles de sport, mais à titre de simple citoyen.

AU CENTRE CULTUREL SAINT-MESROB A PARIS

LE SAMEDI 7 MARS A 15 HEURES

SHUSHAN KEROVPYAN

Membre de Terre et Culture présentera

LES FONTAINES D'HAVAV
HISTOIRE D'UNE RESTAURATION DU PATRIMOINE ARMENIEN EN TURQUIE
FILM REALISE PAR DILEK AYDIN-PROJET INITIE PAR FETHIYE CETIN
AVEC LA FONDATION HRANT DINK, et AVEC
L'association TERRE ET CULTURE
"LA PIERRE PORTEUSE DE MEMOIRE : L'HERITAGE ARMENIEN EN TURQUIE"

10 bis rue Thouin- 75005 PARIS
Entrée libre - Cocktail

Le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie a rencontré le Président d'Israël

Le 5 Mars, le Président israélien Reuven Rivlin, a reçu à sa résidence le ministre des Affaires étrangères d'Arménie Edouard Nalbandian, en visite à Jérusalem.

Tout en félicitant Edouard Nalbandian, le Président d'Israël a souligné l'importance de la visite du ministre des Affaires étrangères d'Arménie et a exprimé sa confiance de contribuer au renforcement des relations bilatérales.

Le ministre Nalbandian a remercié le Président Rivlin pour la rencontre et a souligné que les peuples arménien et juif sont liés aux traditions millénaires de l'amitié qui constitue une base solide pour le renforcement ultérieur des relations interétatiques.

Le Président Rivlin et le Ministre Nalbandian ont indiqué l'importance de l'intensification du dialogue politique, qui, à leur avis, donnerait la possibilité de renforcer la coopération dans d'autres domaines aussi.

Les interlocuteurs ont discuté la responsabilité des deux nations dans la prévention de futurs crimes contre l'humanité.

Des soldats arméniens ont été tués

Artak Aghékian

Arsen Karapetian

Deux soldats arméniens ont été tués le 28 février à 14h30 par un groupe de soldats azerbaïdjanais qui a tenté de s'introduire sur le territoire du HK en franchissant la ligne de contact.

Les troupes arméniennes ont détecté cette tentative d'incursion et réagi très vite en occasionnant chez l'adversaire des pertes humaines. et les Azéris ont dû battre en retraite.

Malheureusement, deux soldats arméniens ont été tués lors de ces opérations : Artak Aghékian (36 ans) et Haïk Baronian (20 ans).

Le 2 mars un autre soldat âgé de 20 ans Arsen Karapetian a été tué au Haut-Karabagh.

Les statistiques publiées par le Service national

Les statistiques publiées par le Service national des Statistiques font état de la diminution des exportations vers la Russie et les pays de l'UE en janvier 2015. Au mois de janvier 2015, les exportations arméniennes vers la Russie se montent seulement à 170 000 dollars, soit 100 fois moins qu'en janvier 2014 (16,5 M USD).

La Russie a importé d'Arménie 73 M USD, ce qui est une baisse de 19% par rapport à 2014, les statistiques sont mauvaises pour les exportations vers l'UE qui ont diminué de 26%, tandis que les importations de l'UE ont diminué de 46%.

Exportations vers les Etats-Unis (-51%) et vers l'Iran (-72%).

C'est seulement avec la Chine, l'Irak et la Géorgie, que les exportations ont enregistré une hausse.

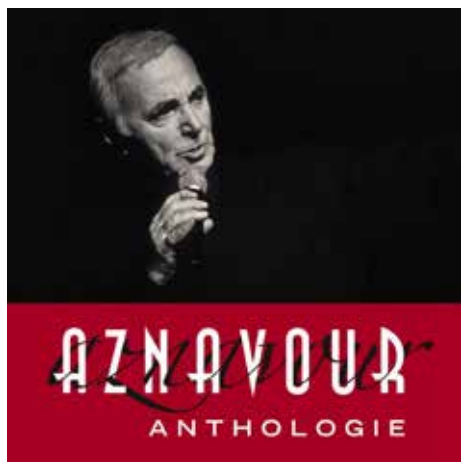

Charles Aznavour

sera en concert en Espagne les 7 et 9 mai prochain

L'ambassadeur turc à Paris aspergé de jus de grenade

FRANCE 24 et Hürriyet Daily News

L'ambassadeur de Turquie en France, Hakkı Akil, a été aspergé de jus de grenade, lundi à Paris, par un jeune Français d'origine arménienne, alors qu'il donnait une conférence à l'université Paris-Descartes.

Sur une vidéo publiée sur le site du quotidien turc "Hürriyet Daily News", l'ambassadeur de Turquie en France, Hakkı Akil, a été aspergé de jus de grenade par un jeune Français d'origine arménienne alors qu'il donnait une conférence sur la "laïcité en Turquie et en France" à l'université Paris-Descartes lundi 2 mars.

Sur la vidéo, le jeune homme descend l'estrade avant d'asperger violemment par deux fois l'ambassadeur turc d'un jus couleur sanguine. Il s'agit de jus de grenade, ce fruit étant l'emblème de l'Arménie.

L'UE réitère son engagement à resserrer ses liens avec l'Arménie

L'UE réitère son engagement à resserrer ses liens avec l'Arménie et renforcer la coopération bilatérale dans le cadre du Partenariat oriental.

C'est la declaration du chef de la Délégation de l'UE en Arménie Traian Hristea mercredi 25 février lors d'une conférence sur le thème, "UE-Arménie Coopération et perspective dans le contexte politique actuel".

Comité de Talat -gauche turque - ami de Assad

Photo transmise par Astrig Daglayan <adagliyan@yahoo.fr>

Le premier supermarché de Carrefour ouvrira ses portes à Erevan le 11 mars

Fusillade devant le centre pénitentiaire d'Erevan Nubarachène

Fusillade devant le centre pénitentiaire d'Erevan Nubarachène trois personnes ont été tuées par des hommes masques non identifiés.

Les victimes seraient des « figures connues dans le monde mafieux » et auraient rendu visite à un « confrère » emprisonné.

Trois sénateurs français demandent à la communauté internationale de reconnaître l'indépendance du HK

Trois sénateurs français demandent à la communauté internationale de reconnaître « l'indépendance » du HK, Sophie Joissains, Marlène Mourier et Michel Amiel, membres du Cercle d'amitié France - HK, dans l'Express, intitulé « Bakou perpétue le conflit du Haut-Karabagh pour mieux réprimer les forces vives d'Azerbaïdjan ».

Sophie Joissains

Marlène Mourier

Michel Amiel

L'Association des Protestants du Palais

vous invite :

à la réunion du mercredi 18 mars 2015

à partir de 20h à la bibliothèque de l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris,

René LEONIAN

Tribunal de Grande Instance de Paris, 2-4 Boulevard du Palais, 75 001 Paris, escalier A,
sur le thème suivant : le Génocide Arménien, un centenaire à ne pas oublier.
L'intervenant est Mr le Pasteur René LEONIAN, Pasteur de l'Eglise Evangélique Arménienne de France et Représentant du Conseil Mondial Evangélique Arménien en Eurasie.
La réunion est libre, ouverte à tous, et bénéficie pour les avocats du label : "Formation continue obligatoire", soit deux heures gratuites.
L'entrée se fait par le Boulevard du Palais, un membre de l'association sera présent des 19h40 pour vous accueillir lors du contrôle par la gendarmerie.
Ceux qui le souhaitent peuvent tout à fait transmettre ce mail à leurs amis, et leur paroisse, pour une plus ample communication.
Ceux qui peuvent faire publier cette information dans tout support média, ou autre qu'ils souhaitent sont aussi les bienvenues.
Vous remerciant de m'avoir lue et restant à votre disposition,
Je vous prie de croire, chers amis, en mes sentiments les meilleurs.

Florence FRESNEL
Avocat Docteur en Droit
Secrétaire Générale de L'ADP
18 bis rue Henri Heine
75016 PARIS

01 42 24 34 67, 06 13 30 31 96
www.fresnel-avocat.fr
florence.fresnel@wanadoo.fr

Tenue d'une session du Conseil spirituel suprême présidé par le Catholicos au Saint-Siège d'Etchmiadzine

La session sera consacrée aux manifestations du centenaire et à la béatification, le 23 avril, des victimes du Génocide.

70 représentants de 38 églises, de structures œcuméniques et d'organisations religieuses assisteront aux cérémonies de commémoration.

Huit présidents et secrétaires généraux d'organisations œcuméniques, de délégations apostoliques, catholiques, anglicanes et protestantes, se rendront en Arménie.

UGAB PARIS/IDF

Cycle de rencontres avec Mgr.

Norvan ZAKARIAN

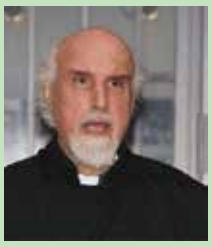

sur le thème
Les repères utiles à une lecture de l'Histoire du peuple arménien du premier siècle jusqu'à nos jours

MARDI 10 MARS 2015 À 20H30

Présentation des évènements majeurs du 19ème siècle à nos jours

au Centre Culturel Alex Manoogian
118 rue de Courcelles, Paris 17e

Restauration légère au bar à partir de 19h

Réservation obligatoire :

paris@ugabfrance.org

Commission Fédérale des bourses érangères CFBE-SUISSE

Le secrétariat d'Etat à l'étude et à la recherche de la confédération lance un appel à la candidature pour 500 bourses d'études plus emploi suisses au titre de l'année académique 2015 - 2016 ces bourses doivent vous permettre de poursuivre vos études, de parfaire vos connaissances pour les travaux de recherches dans les domaines auxquels les universités suisses accordent une attention particulière. nb: pour plus d'informations les candidats désireux de participer aux bourses d'études 2015 - 2016 sont donc tenus de contacter la commission fédérale des bourses étrangères suisses(cfbes) à leur adresse.

Email : bourseetudesuisse01@mail.com
cfbe.avis01@yahoo.fr

---

dimanche 15 mars, à 17 h

« Tu n'es pas un poisson, après tout »
de Mihran Tomasyan
Danse/théâtre

15 € ; tarif réduit 10 €

mardi 24 mars, à 20 h 30

Gaïdz Minassian présente son livre

Arméniens - Le temps de la délivrance

CNRS Éditions
Présentation de livre
libre participation

samedi 28 mars, à 20 h 30

SOIRÉE KOTCHARI - HALAY!!
Danse

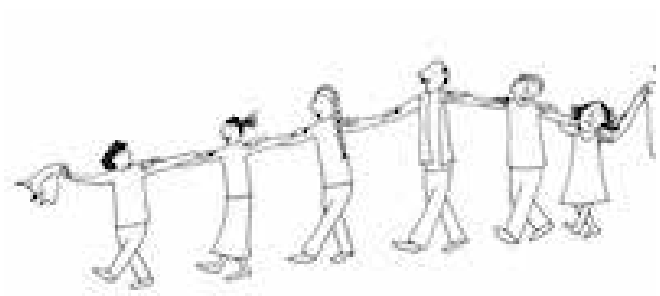

Le génocide n'est pas le facteur déterminant de l'identité arménienne

Interview de Gérard Libaridian - Point de vue de la Diaspora Arménienne

Gérard Libaridian

Historien américain, conseiller principal du premier Président arménien Levon Ter-Petrossian, dans les années 90.

Gérard Libaridian explique pourquoi avril 2015 sera forcément décevant et répète que le plus important est de ne pas oublier le génocide tout en essayant de ne pas être dépendant de cette question. Il rappelle également que les structures arméniennes existaient avant le génocide arménien et insiste sur le fait qu'il ne faut pas sacrifier la nouvelle génération en Arménie sur l'autel de la reconnaissance.

Centenaire du Génocide en Arménie

A l'occasion de la commémoration du centième anniversaire du Génocide Arménien du 24 avril, le tour operateur "Yan Voyage" organise un voyage en Arménie lors duquel vous aurez la possibilité de découvrir l'Arménie et l'Artsakh.
Deux voyages différentes sont proposé
1. Arménie 2. Arménie et Artsakh

Nous proposons aux particuliers et associations arméniennes de participer à l'un de ces tours qui sont de meilleurs qualité et prix. Pour des groupes les réductions seront propose. Pour les grands groupes le voyage d'une ou deux personnes sera gratuit.

yanvoyagetravel@gmail.com

MARSEILLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclaration Pan-arménienne dédiée au centenaire du Génocide. Le Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France (CCAF) SUD apporte son soutien.

Marseille le 26 février 2015

Le Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France pour la région Sud (CCAF Sud), apporte tout son soutien et coopération à la déclaration dédiée au centenaire du Génocide des Arméniens, du 29 janvier 2015 prononcée par le Président de la République d'Arménie, Serge SARKISSIAN.

La Turquie ne cesse de faire des déclarations tendancieuses par la voix de son Président, de son Premier Ministre, de son président de l'Assemblée Nationale et de son Ministre des Affaires Etrangères, pour isoler et diviser la diaspora.

Le CCAF Sud, condamne solennellement avec fermeté toutes les tentatives du gouvernement Turc, ayant pour but de déstabiliser et nuire nos liens avec la mère patrie.

Au seuil de ce centenaire, la stratégie et la politique de l'État arménien sont cohérentes avec celles de la diaspora et défendent bien les intérêts communs : reconnaissance et réparation pour la justice du peuple arménien.

Le CCAF Sud fait appel à toutes les autres instances représentatives de notre diaspora afin d'être solidaire avec la déclaration du centenaire pan-arménien en apportant tout le soutien à la consolidation de l'édifice de la Cause Arménienne.

Le CCAF Sud invite aussi la Turquie d'avoir enfin le courage, d'affronter et d'accepter son passé criminel, afin qu'elle puisse de ce fait un jour devenir membre de la famille des nations civilisées.

CCAF SUD

Déclaration Pan-arménienne dédiée au centenaire du Génocide

La commission d'Etat de coordination des manifestations dédiées au 100e anniversaire du Génocide Arménien, en étroite concertation avec les comités régionaux de la diaspora,

Exprimant la volonté solidaire du peuple arménien,

S'appuyant sur la Déclaration de l'Indépendance de l'Arménie du 23 août 1990 et la Constitution de la République d'Arménie,

Rappelant la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 de l'Organisation des Nations Unies, qui stipule que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Prenant en considération les principes et les dispositions consacrés dans la Résolution 96(1) du 11 décembre 1946 de l'Assemblée générale de l'ONU, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de l'ONU du 9 décembre 1948, la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité de l'ONU du 26 novembre 1968, ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966 et tous les autres actes internationaux sur les droits de l'homme,

Considérant que lors de l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, l'ONU a mis l'accent sur l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre ce crime,

Soulignant qu'il est inadmissible que des actes qualifiés de crimes de génocide, restent impunis, et le fait que ce crime reste imprescriptible,

Condamnant les actes génocidaires, la privation de la patrie, les massacres de masse, les nettoyages ethniques visant à exterminer la population arménienne, ainsi que la destruction du patrimoine arménien planifiés et mis en oeuvre systématiquement par les différentes autorités qui, se sont succédées à la tête de l'Empire ottoman et de la Turquie durant les années 1894-1923, de même que le déni constant du Génocide, le refus d'en assumer la responsabilité, les multiples tentatives de faire taire ou de justifier ces crimes et leurs conséquences, en tant qu'une continuation de ce crime et une incitation à l'accomplissement de nouveaux génocides,

Considérant les verdicts rendus en 1919-1921 par la Cour martiale extraordinaire ottomane sur ce crime suprême contre « le droit humain » comme un fait juridique établi.

Soulignant la définition de « crime contre l'humanité et la civilisation » à laquelle pour la première fois la communauté internationale a fait recours dans la Déclaration conjointe des pays de l'Entente, datée du 24 mai 1915, pour qualifier le crime atroce perpétré contre le peuple arménien, l'appel adressé aux autorités ottomanes les exhortant à assumer leur responsabilité dans ces crimes, ainsi que les clauses du Traité de Paix signé le 10 août 1920 à Sèvres et le rôle et la signification de la sentence arbitrale du président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, du 22 novembre 1920, sur les voies consistant à surmonter les conséquences du Génocide Arménien,

1. Rend hommage à la mémoire de 1 million et demi de victimes du Génocide Arménien et s'incline avec gratitude devant les héros morts en martyr ou survivants ayant combattu pour la vie et la dignité humaine.

2. Réitère l'engagement de l'Arménie et du peuple arménien de poursuivre la lutte internationale pour la prévention des génocides, la reconstitution des droits des peuples ayant subi un génocide et l'établissement de la vérité historique.

3. Exprime ses remerciements aux Etats, aux organisations internationales, religieuses et non-gouvernementales qui ont eu le courage politique de reconnaître et de condamner le Génocide Arménien comme un crime atroce contre l'humanité et continuent aujourd'hui encore à prendre des mesures juridiques en ce sens, notamment pour la prévention des graves manifestations de négationnisme.

4. Exprime sa profonde gratitude aux peuples, aux institutions et aux individus qui, en prenant souvent des risques, ont apporté une assistance humanitaire multiforme, ont sauvé plusieurs Arméniens menacés d'une extermination totale, ont instauré des conditions de sécurité et de paix pour les rescapés du Génocide, en faisant porter l'essentiel de leurs efforts sur l'entretien des orphelins et le mouvement international en faveur des Arméniens.

5. Exhorte les pays membres de l'ONU, les organisations internationales, toutes les personnes de bonne volonté, indifféremment de leur appartenance nationale ou religieuse, à unir leurs efforts afin de rétablir la vérité historique et rendre hommage à la mémoire des martyrs du Génocide.

6. Exprime la volonté solidaire de l'Arménie et du peuple arménien d'obtenir la reconnaissance universelle du Génocide Arménien et de surmonter les conséquences du Génocide, en élaborant un dossier visant à des revendications juridiques, à titre de point de départ d'un processus de reconstitution des droits et des intérêts légitimes individuels, communautaires et nationaux.

7. Condamne le blocus illégal imposé à la République d'Arménie par la République de Turquie, l'attitude anti-arménienne de la Turquie dans les enceintes internationales, ainsi que les préconditions soumises par les autorités turques pour la normalisation des relations interétatiques, en les considérant comme des effets directs de l'impunité du Génocide Arménien, Mets Yeghern, qui perdure jusqu'à nos jours.

8. Exhorte la République de Turquie à reconnaitre et à condamner le Génocide Arménien perpétré par l'Empire ottoman et à assumer sa propre histoire et son passé en s'inclinant devant la mémoire des victimes de ce crime atroce et en renonçant à sa politique de falsification, à sa politique du déni des faits incontestables, à sa politique de banalisation. Soutient les membres de la société civile turque, les plus courageux qui se dressent aujourd'hui contre la ligne officielle de leurs autorités.

9. Exprime l'espoir que la reconnaissance et la condamnation du Génocide Arménien par la Turquie constitueront un point de départ important dans le processus de réconciliation historique des peuples arménien et turc.

10. Constate avec fierté qu'au cours du dernier siècle, le peuple arménien qui a survécu au Génocide :

a fait preuve d'une volonté inébranlable et d'une conscience nationale, parvenant à restaurer sa souveraineté de l'Etat perdue depuis des siècles,

a sauvegardé et a développé ses valeurs nationales,

a assuré la renaissance de sa culture, des sciences, de l'éducation, apportant ainsi sa propre contribution au développement du patrimoine international,

a constitué au sein de la Diaspora arménienne un réseau puissant et efficace d'institutions spirituelles et laïques qui ont contribué à la pérennité de l'identité arménienne, à l'instauration d'un respect et d'une sympathie à l'égard des Arméniens, à la défense des justes droits du peuple arménien,

a assuré l'unité nationale et a restauré la base démographique menacée de disparition après le Génocide, par la mise en oeuvre d'un vaste programme de coopération panarménienne et de rapatriement.

a apporté, durant les Première et Deuxième Guerres mondiales, sa digne contribution à l'établissement de la sécurité, de la paix internationales,

a remporté de glorieuses victoires lors des batailles héroïques de Sardarapat et d'Artsakh.

11. Considère le 100e anniversaire du Génocide Arménien comme une étape majeure dans son combat pour la justice historique, ayant à l'esprit la devise « Je me souviens et je revendique ».

12. Exhorte les futures générations d'Arméniens à se poser en défenseurs de notre patrimoine national sacré, à se comporter en patriotes, conscients et instruits, pour servir dans la lutte :

pour une Patrie plus forte, une République d'Arménie libre et démocratique,

pour le développement et la consolidation d'un Artsakh libre,

pour la solidarité active des Arméniens dispersés dans le monde entier,

pour la réalisation des rêves séculaires des Arméniens.

Erevan le 29 Janvier 2015

Présentation du livre sur le génocide arménien organisée à Washington

Le 28 février, la présentation d'un nouveau livre du résident de New York Hrant Margarian a été organisée par l'Association éducative et culturelle arménienne Hamazkaïne à l'Eglise apostolique arménienne Sainte-Croix, dans le cadre des événements consacrés au centenaire du Génocide arménien. Le livre, intitulé « Les écrivains Arméniens martyrs de 1915-1922 » révèle l'histoire de la vie et des œuvres de 13 écrivains arméniens martyrisés pendant le Génocide arménien.

Lors de l'événement, l'ambassadeur d'Arménie aux Etats-Unis Tigran Sargssian a hautement apprécié cette démarche patriotique visant à faire connaitre au public étranger la culture arménienne. « L'initiative de Hrant Margarian est beaucoup plus important pour la nouvelle génération des Américains d'origine arménienne, du point de vue de la familiarisation avec l'héritage littéraire du peuple arménien», a indiqué l'ambassadeur Sargssian.

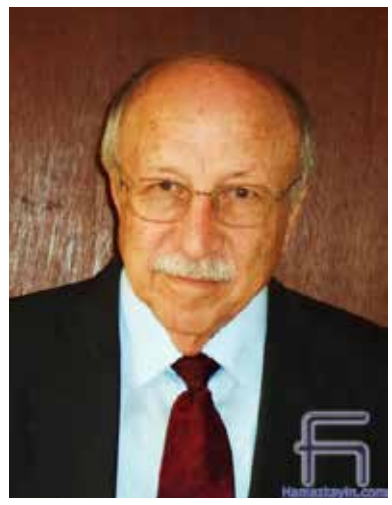

Hrant Margarian

Tigran Sargssian

Pendant l'événement, des extraits d'œuvres de géants de la littérature arménienne - Siamanto, Rouben Sevak, Daniel Varoujan et d'autres ont été présentés.

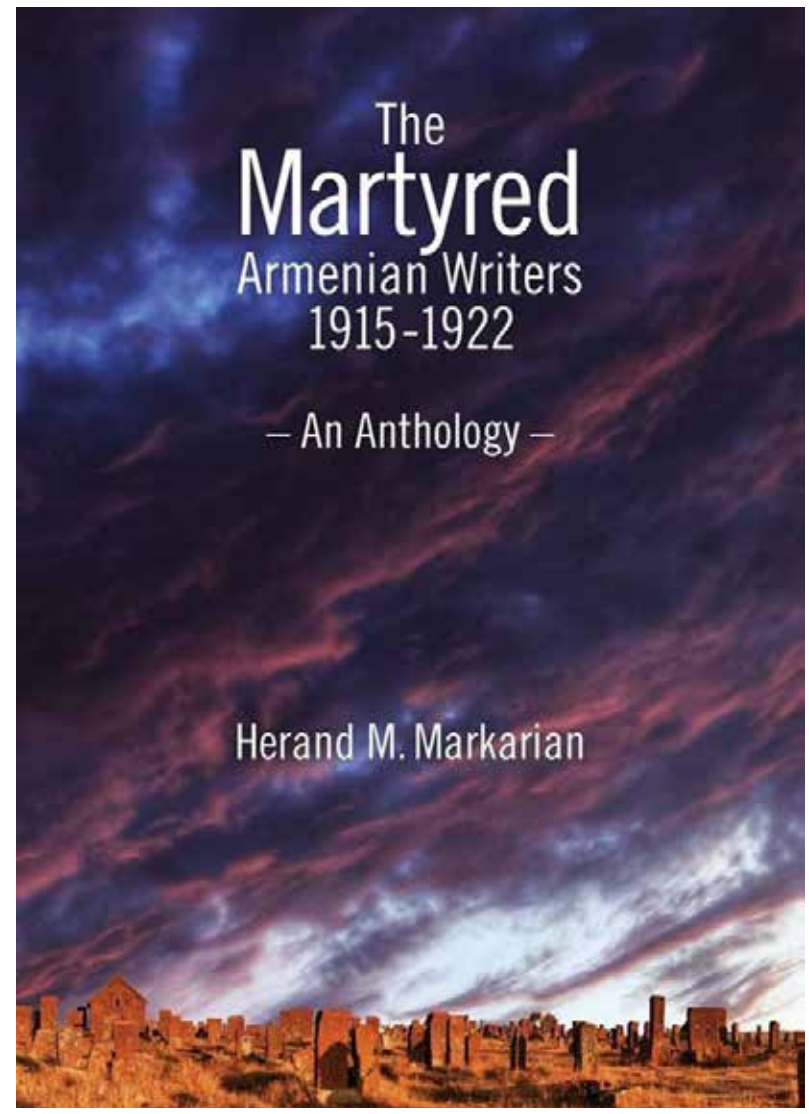

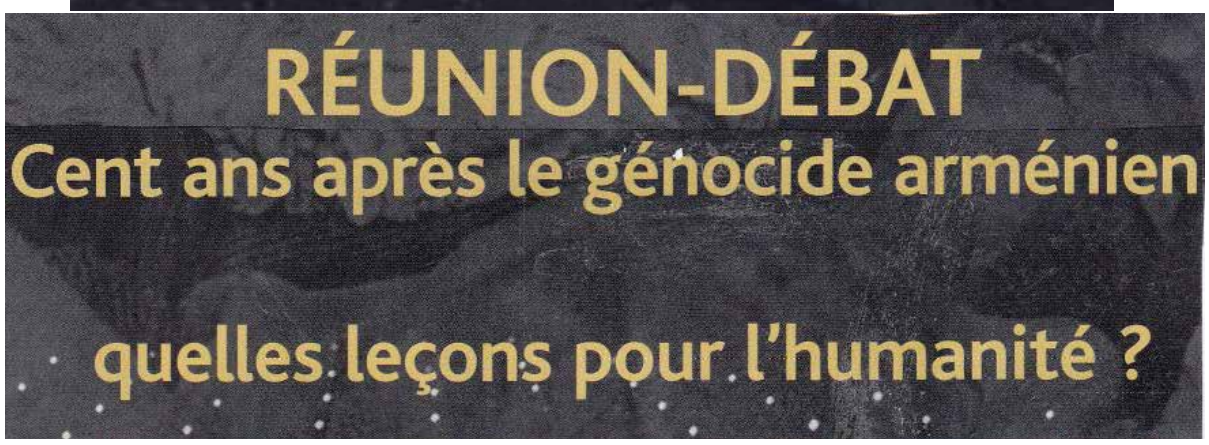

C'est Ara Toranian qui pris la parole en premier pour déclarer: « La seule leçon que je tire en regardnat l'histoire de l'Arménie, c'est que malheureusement le cime semble bien être payant, puisque jusqu'à aujourd'hui la Turquie tire profit et bénefice du génocide de 1915 et que les Arméniens continuent à en subir les conséquences. » De même, pour Robert Guédiguian, rien n'a changé du point de vue du négationnisme d'État, même si le réalisateur loue l'attitude des Arméniens à « ne pas oublier et se souvenir ».

Animé par Raphael Addad de la Règle du Jeu

UGAB

Sous le haut patronage
du Président de la République

Le Conseil scientifique international pour l'étude du génocide des Arméniens (CSI)

organise le colloque

Le génocide des Arméniens
de l'Empire ottoman
dans la Grande Guerre

1915-2015 :
cent ans de recherche

Paris, 25 - 28 mars 2015
Inscription :
colloquecsi@gmail.com

Cérémonie anniversaire à la Cathedrale de la Rue Jean Goujon à PARIS au héros national Vasken Sarkissian

ARMENEWS

Le 5 mars, à l'occasion de la date anniversaire de la naissance du Sbarabet Vasken Sarkissian (1959 - 1999), l'un des héros de la guerre du Karabagh, et à l'initiative de la section française du Yergrabah (Les gardiens de la Terre), une délégation composée de l'ambassade de la République d'Arménie en France, de l'ANACRA, d'élus et de la société civile ont assisté à une messe à sa mémoire en la Cathédrale apostolique arménienne de Paris. Ils ont procédé ensuite à un dépôt de gerbes au Jardin d'Erevan devant la statue du Révérend-père Komitas.

Arthur Khandjian, adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux, s'interroge au vu de cette cérémonie souvenir à la gloire d'un héros de guerre, que celui-ci n'est pas mort sous des balles ennemies, mais par une balle arménienne à Erevan. « Je laisse réfléchir tout le monde sur la force que nous n'avons pas, qu'il nous faut acquérir et sur l'intelligence politique que nous devons avoir dans ce pays. », a-t-il dit.

Cette date marque également le jour où, en Arménie, 10 000 jeunes recrues prêtent serment de défendre la patrie.

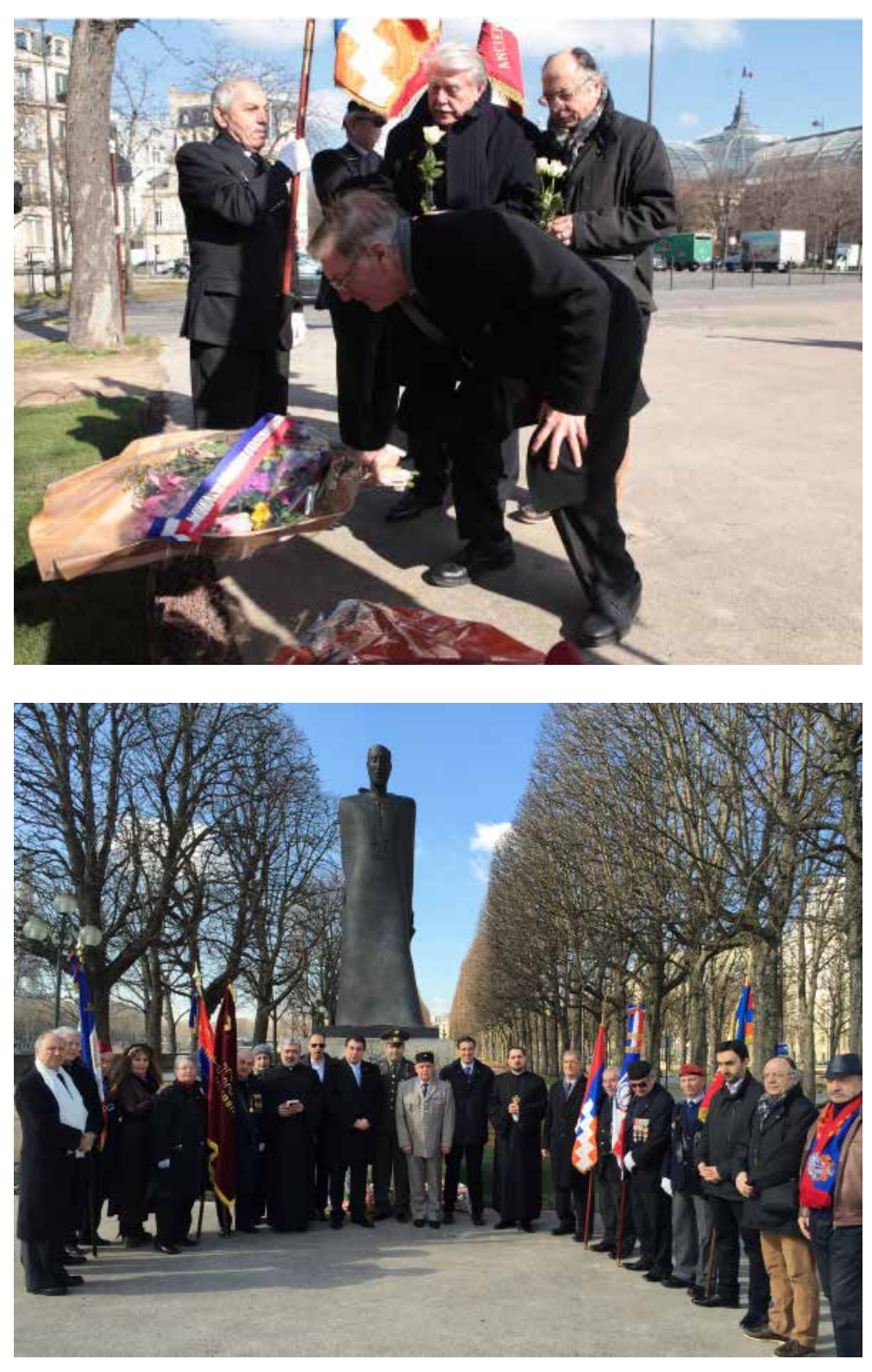

Ազգային Ժողովրդական Ժողովրդական-Քրիստոնեական Կուսակցություն

Résolution adoptée par l'Assemblée politique du Parti Populaire Européen (3 mars 2015) sur « Le génocide des Arméniens et les valeurs européennes »

Le Parti Populaire Européen réaffirme sa reconnaissance et sa condamnation du Génocide et la grande dépossession nationale du peuple arménien à la veille du 100ème « Anniversaire » du 24 avril 2015.

1. Nous condamnons les actes génocidaires commis contre le peuple arménien, planifiés et perpétrés en continue par l'Empire Ottoman et les différents régimes de la Turquie entre 1894 et 1923. Nous condamnons la dépossession du pays d'origine, les massacres et les nettoyages (épurations) ethniques visant l'extermination du peuple arménien, la destruction de l'héritage arménien, de même que la négation du génocide des Arméniens, et toutes les tentatives de fuir toute responsabilité, d'expédier dans l'oubli les crimes commis et leurs conséquences ou de les justifier, tel un prolongement de ce crime. Nous condamnons également l'encouragement à commettre de nouveaux génocides.

2. Nous commémorons 1.5 millions de victimes innocentes du génocide des Arméniens de 1915 et nous nous inclinons devant ceux qui furent martyrisés mais qui ont survécu en héros et lutté pour leurs vies et leur dignité humaine. Plus encore, nous reconnaissons que le génocide est le résultat de la mort et de la dépossession non seulement du peuple arménien mais également des peuples grecs et assyriens, et nous les commémorons tout autant.

3. Nous rejoignons et supportons fermement le dévouement de l'Arménie et du peuple arménien à continuer leur lutte internationale pour la prévention des génocides, le rétablissement des droits des personnes assujetties au génocide et l'établissement d'une justice historique.

4. Nous invitons la Turquie, à la lumière de la République fédérale d'Allemagne d'après-guerre qui fut un exemple d'intégrité et de leadership préféré, à se confronter à l'Histoire et à finalement reconnaître la réalité patente du génocide des Arméniens et de la dépossession qui s'y attache, afin de se racheter et réparer de façon appropriée, tel un pays européen. Cela inclut, sans limite, de garantir un droit au retour du peuple arménien à leur foyer en toute sécurité, avec l'accomplissement impératif d'une réconciliation à travers la Vérité.

5. Nous appelons le Gouvernement Turc à respecter et à réaliser pleinement les obligations légales qu'il a entrepris, qui incluent la protection de l'héritage culturel, et à se comporter de bonne foi et intégrer un inventaire de l'héritage des arméniens et des autres héritages culturels détruits et ruinés pendant le siècle passé, basé sur le développement d'une stratégie de restauration prioritaire des biens des capitales médiévales, églises, écoles, forteresses, cimetières, et autres trésors situés dans l'historique Arménie Occidentale et de rendre pleinement opérationnelles les institutions culturelles et religieuses susmentionnées.

6. Nous faisons appel à l'Union Européenne et à ses Etats membres, aux organisations internationales, et à toutes les personnes de bonne volonté, peu importe leur origine ethnique et leur confession religieuse, pour unir leurs efforts afin de rétablir la justice historique et de rendre hommage à la mémoire des victimes du génocide des Arméniens.

7. Compte tenu des considérations qui précèdent, le Parti Populaire Européen invite la Turquie à prendre les mesures suivantes en application de ses obligations/engagements internationales et en vertu de l'identité européenne à laquelle elle aspire :

- Reconnaître et condamner le génocide des Arméniens commis par l'Empire Ottoman, et faire face à sa propre histoire et mémoire par la commémoration des victimes de cet abominable crime contre l'humanité ;

- Apporter une vision et un plan d'action louable d'une véritable Turquie européenne, ce qui comprend une résolution pacifique avec des solutions attenants à la liberté d'expression et de référence au génocide des Arméniens dans l'Etat, dans la société de manière générale et dans les institutions d'éducation ainsi que la réparation de sites culturels et religieux et leur restitution aux Arméniens et aux communautés correspondantes. 8. Le Parti Populaire Européen invite aussi l'Union

8. Le Parti Populaire Européen invite aussi l'Union européenne, la Commission européenne, le Conseil et le Parlement à évaluer les promesses, engagements et obligations entrepris par la Turquie en concordance avec la reconnaissance, la restauration, la restitution de nos héritages partagés déclarés ci-joints et désormais officiellement commémorés le 24 avril, comme un jour pour se souvenir et condamner le génocide des Arméniens et l'inhumanité de l'homme envers

l'homme.

9. Nous exprimons l'espoir de cette reconnaissance et de cette condamnation du génocide des Arméniens par la Turquie ce qui servira de point de départ à la réconciliation historique entre les peuples arménien et turc. Traduction officielle sous le contrôle de la Commission juridique du Conseil Présidentiel de l'Arménie Occidentale – le 5 mars 2015 à partir du lien :

Traduction officielle sous le contrôle de la Commission juridique du Conseil Présidentiel de l'Arménie Occidentale – le 5 mars 2015 à partir du lien :

Chers Amis, Chers Compatriotes, Chers Francians,

Voici mon dernier livre qui relate mon intégration dans la Société Française parce que je me considère comme un doigt qui tourne la page (modestement) de l'histoire de notre Communaut Arménienne de Frnace. C'est simplement un exercice de mémoire afin d'inspirer d'autres adeptes à l'écriture. Il faut absolument marquer notre existance d'une empreinte magistrale pour que la Turquie (menteuse et assassine) finisse par reconnaitre notre Génocide, rende nos terres, l'Ararat et nous décommage. Vous ne serez pas déçu de cette lecture puisque vous y trouverez toutes les vérités de nos existences et l'optimisme pour la réussite de notre cause après une course et un combat d'un siècle pour que la vérité soit reconnue. La Vérité triomphe Toujours.

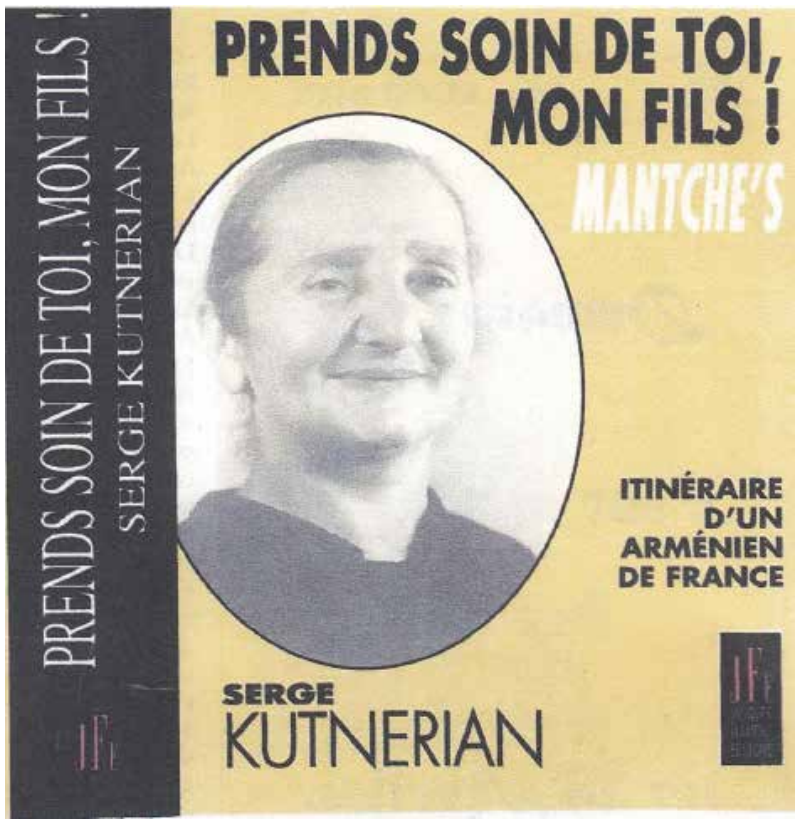

Dans mon précédent livre « Les FRANCIANS » Page 791, j'annonce et je maintiens qu'en 2O19, la Turquie reconnaitra enfin, notre Génocide, par la lutte de gens dont la Culture est au-dessus de l'Argent.

Les droits d'auteur de ce livre iront directement à l'Association Les Francians.

A faire connaitre sans modération. Je vous serais très obligé si vous pouviez l'afficher.

AGENCE 107 PROMENADE
TRANSACTION
GESTION IMMOBILIERE
LOCATION SAISONNIERE
Le spécialiste de la Promenade des Anglais
Kirkor Ajderhanayan
107, Promenade des Anglais
06000 NICE
Tél. : 04 93 44 83 83
Fax : 04 93 86 15 26
agence107promenade@wanadoo.fr

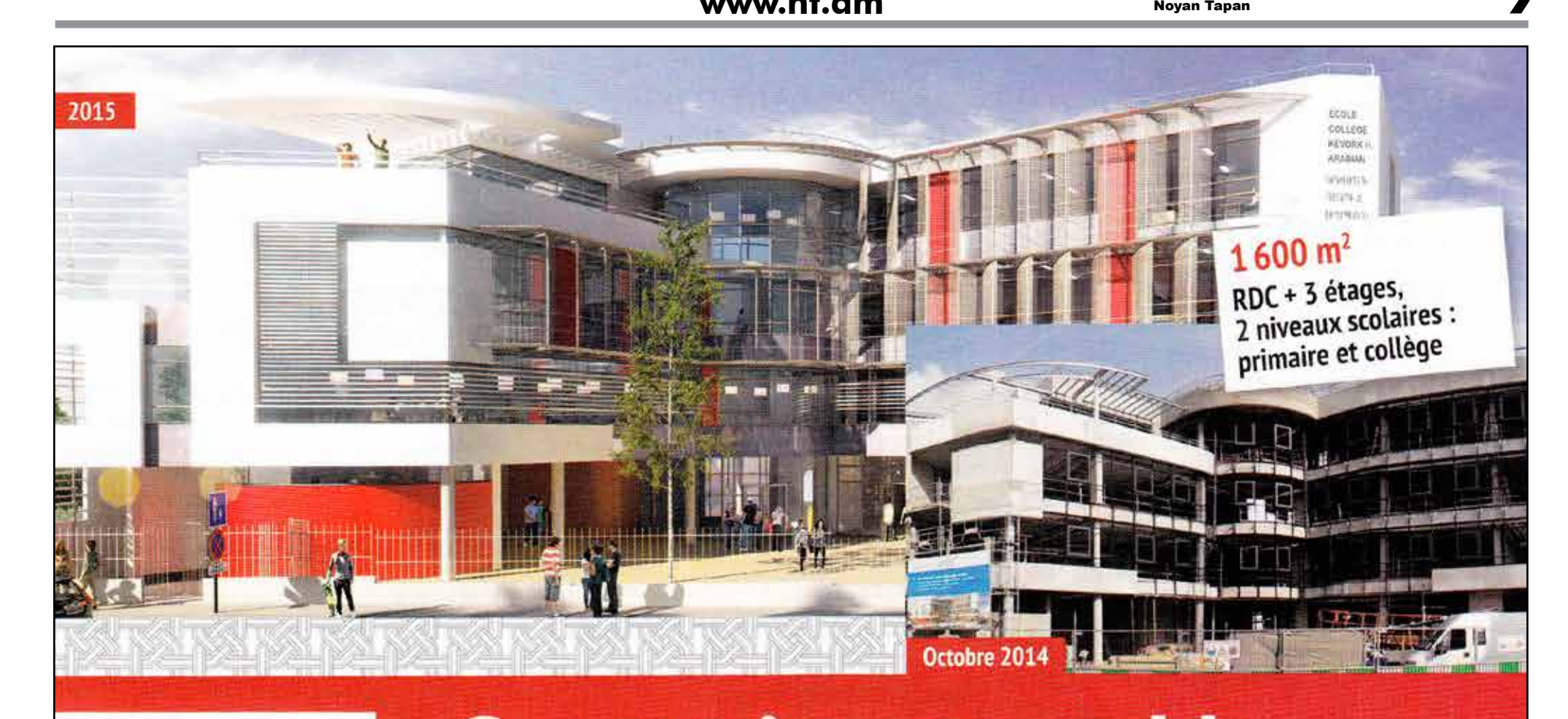

APCAF

Construire ensemble

Միասին կառուցենք

L'APCAF, sous l'impulsion de son Président, Mgr Norvan Zakarian, construit depuis août 2013 un **nouveau groupe scolaire à Alfortville**, l'un des projets les plus ambitieux menés en France depuis des décennies.

Par delà les frontières d'Alfortville, cette école appartient à chacun de nous.

80 % du budget total, soit 3,5 millions d'euros sont sécurisés grâce à un premier effort collectif et à la contribution financière exceptionnelle de M. Kévork Arabian.

À ce jour, il ne reste plus que 20 % à lever, soit 1 million d'euros.
Ensemble, construisons l'avenir de nos enfants.

→ Envoyez votre don dès aujourd'hui

Oui, je souhaite participer à la construction Այո, կը ցանկամ մասնակցիլ շինարարութեան

Dons à l'ordre de « **Nor Gertaran** », à envoyer au 15, rue Jean Goujon 75008 Paris

Nom (Մականուն) ..... Prénom (Անուն) .....

Adresse (Հասցէ) .....

Somme (en toutes lettres) (Գումար) ..... ☐ Espèce ☐ Chèque

Date (Թուական) ..... E-mail ..... @ .....

VOYAGE EN ARMÉNIE organisé par l'UCFAF
= du 19 au 26 avril 2015 =

Jour 1 :
voyage et installation à l'hôtel, dîner et nuit à Yérévan
Dimanche 19 / 4

Jour 2 :
Tour de ville : Cascade, marché,
Lundi 20 /4
Visite du Musée d'histoire
du Madénétaran
du Musée Paradjanov
Déjeuner à Yérévan, nuit à Yérévan

Jour 3 :
Départ pour les monastères de Khor Virap et de Noravank
Mardi 21 /4
déjeuner près de Noravank
Visite du monastère de Tatèv (téléphérique)
Nuit à Sissian

Jour 4 :
Mercredi 22 / 4 Visite de Karahoundj, site de pierres dressées et observatoire datant de la préhistoire
Caranvansérail de Selim
Déjeuner à Martouni ou au bord du lac Sevan
Visite du cimetière de Noraduz, très nombreux khatchkars anciens
Sevan
Dîner et nuit à Sevan

Jour 5 :
Jeudi 23 /4 Visite des monastères de Sevan ; départ pour Yérévan, déjeuner
Après-midi libre
Soirée : retraite aux flambeaux
Dîner et nuit à Yérévan

Jour 6 :
Vendredi 24 /4
Dzidzernagabert : cérémonie du centenaire du génocide, visite du mémorial et du musée
Visite de la cathédrale d'Etchmiadzine, messe

Visite du site de la cathédrale de Zvartnotz déjeuner à Etchmiadzine ou à Sardarabat
Sardarabat : visite du musée et du mémorial
Dîner et nuit à Yérévan

Jour 7 :
Samedi 25 /4
Départ pour Gueghart, visite de l'ensemble monastique

Garni : visite du temple hellénistique
Déjeuner à Garni
Dîner d'adieu
Nuit à Yérévan

Jour 8 :
Dimanche 26 / 4
Départ ; retour en France

TATEV

SEVAN

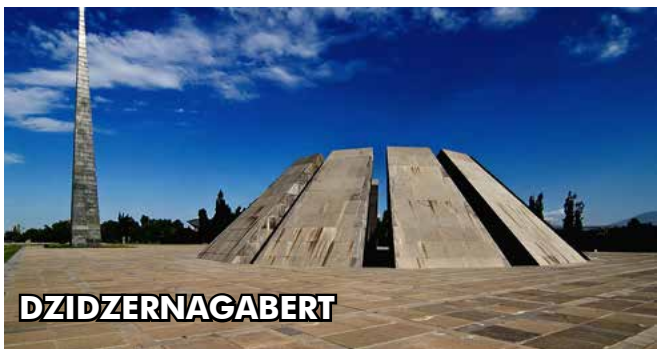
DZIDZERNAGABERT

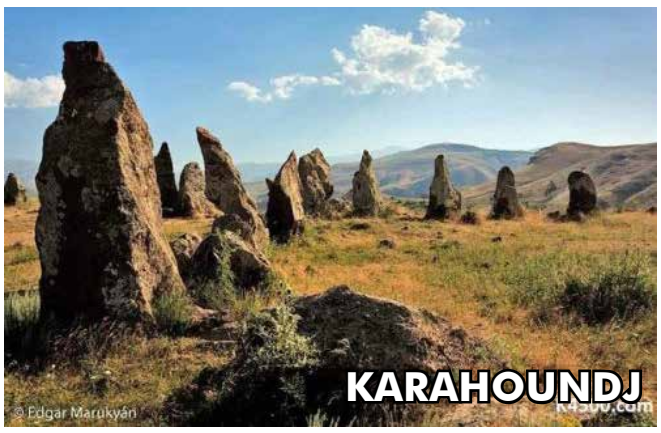
KARAHOUNDJ

Voyage du 19 au 26 avril 2015

1385 euros Supplément chambre individuelle : 250 €
Ce prix comprend :
- L'hôtel en pension complète
- Les excursions en minibus
- Un guide francophone
- L'adhésion à l'UCFAF

Il ne comprend pas : Le voyage A / R Paris- Yérévan
Inscriptions : Madame Anahid Samikyan
19 rue du Chalet 75010 Paris
Avec un versement de 30% du montant indiqué ci-dessus (462 €) avant le 28 février et une photocopie du passeport.
Pour tout renseignement complémentaire :
anahid.samikyan@wanadoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :----------

PRÉNOM :----------

DATE DE NAISSANCE :----------

ADRESSE :----------
N° TEL . FIXE :----------PORTABLE :

E-MAIL :----------

CHAMBRE DOUBLE :---------- INDIVIDUELLE :

Supplément 250€

Résidence Yezeguelian
le bon plan à Érévan

24 studios et appartements
en location à 250 € la semaine payable à l'entrée dans les lieux

dans la verdure du parc de l'hôtel Congrèss

Un accueil chaleureux
Gardiennage 24h/24
Café - Bar

au coeur de
la capitale

Cuisine
Réfrigérateur
Coffre - TV
Internet

Des appartements tout confort
chauffés et climatisés

Réservation
à Yérévan
00 374 9 3 67 24 52
et
00 374 9 1 57 01 70
email :
yezeguelian@aol.com

Des salles de bains
modernes

Bureau à Paris : 34 avenue des Champs Elysées - Tél. Audrey : 01 43 59 65 19

adresse à Yérévan : 8 rue Khorénatsi

Union des français de l'étranger - Président Fondateur : Raymond Yezeguelian 06 63 54 22 30

AYP FM 99.5
La Radio Arménienne d'Ile de France

Association Franco-Arménienne de Communication

Administration et studios :

41 rue des écoles 94140 Alfortville
e-mail : aypradio@wanadoo.fr
Siège : 17 rue Bleue 75009 Paris
www.aypfm.com

Henri Papazian

NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES
ACTUALITE VIDEOS CULTURE PHOTOS DICTIONNAIRE
www.nouvelhay.com

EREVAN - CENTRE
RESIDENCE YEZEGUELIAN
location appartements
tout confort avec cuisine, Wifi,
accueil français
250 euros la semaine

Tél.: + 37491 73 91 91
+ 37491 57 01 70

Centre ville dans le Parc de l'Hôtel Congress

Mail: yezeguelian@aol.com

EPICERIE JAPONAISE
Siège Social et Magasin
46, rue des Petits-Champs 75002
PARIS
Tél. + 33 (0) 1 42 61 33 65 / 66
Fax – 33 (0) 1 40 15 91 00
E-mail : kioko@kioko.fr
www.kioko.fr

Service Commercial, Entrepôt et Bureau
37 – 43, rue Léon Geffroy
94400 VITRY sur SEINE
Tél. + 33 (0) 1 45 21 46 99
Fax + 33 (0) 1 45 21 16 44

Chassons du Congrès le négationniste du génocide Bill Shuster

Par Harut Sassounian
Le 5 mars 2015

La semaine dernière, j'évoquais le succès de la communauté arméno-américaine concernant l'annulation certaine du contrat de 845 000 dollars passé entre la ville de Los Angeles et le Groupe Gephardt qui fait du lobbying au nom de la Turquie contre l'adoption par le Congrès de la résolution sur le génocide arménien.

J'exprimais l'espoir que les Arméniens poursuivent leurs initiatives afin que les 200 autres clients du Groupe Gephardt mettent fin aux contrats qui les lient à M. Gephardt et que ce dernier paye cher son lobbying négationniste.

Dynamisés par leur grande victoire à Los Angeles, les Arméniens-Américains devraient désormais étendre leur activisme politique pour faire un exemple du député Bill Shuster (républicain-Pennsylvanie) qui a écrit une lettre scandaleuse à tous les membres du Congrès, leur demandant de ne pas soutenir la résolution en attente sur le génocide arménien.

Dans la lettre commençant par « Chère/Cher collègue » envoyée par Shuster aux 435 membres de la Chambre le mois dernier, il les appelle, sans aucune honte, « à s'abstenir de co-soutenir une résolution qui prend parti dans une querelle historique concernant des événements survenus il y a cent ans à l'autre bout du monde. » Je me demande quels sont les sentiments du député sur le génocide juif qui a aussi eu lieu « à l'autre bout du monde » il y a plus de 60 ans !

Dans sa lettre éhontée, le député Shuster met en doute la véracité du génocide, alléguant qu'il existe « deux discours contradictoires sur ce que les Arméniens vivant dans l'Empire ottoman ont subi pendant la Première Guerre mondiale. » Et avec sa logique tordue, le député affirme que « les événements de 1915… ne constituent pas un génocide », car « plus de deux millions de Kurdes, d'Arabes et de musulmans ottomans ont également souffert lors de ce conflit. » Sa référence à la souffrance de « plus de deux millions de Kurdes ottomans » pendant la Première Guerre mondiale est le tout dernier mensonge élaboré par l'une des nombreuses entreprises de lobbying travaillant pour le gouvernement turc.

Le député de Pennsylvanie affirme également à tort que la résolution sur le génocide arménien « contribuerait à nous aliéner l'un de nos derniers alliés [la Turquie] dans la région, qui travaille main dans la main avec nos soldats et nos alliés pour combattre l'État islamique. » Le député Shuster a probablement vécu dans une grotte ces deux dernières années s'il ignore que cet « important allié de l'OTAN » a orchestré les infiltrations de milliers de terroristes de l'EI en Syrie et leur a fourni des armes, des munitions et de la logistique. Le parlementaire prétend de façon ridicule que : « adopter cette résolution [arménienne] serait cataclysmique et nuirait aux intérêts américains. » Si la Turquie est vraiment un bon allié des États-Unis, pourquoi voudrait-elle nuire aux intérêts de l'Amérique ? Est-ce que le fait d'adopter une résolution condamnant le génocide juif aurait comme résultat que l'Allemagne – un autre de nos alliés de l'OTAN – nuirait aux intérêts américains en Europe ?

Le député Shuster termine sa lettre en qualifiant les massacres de masse de 1,5 million d'Arméniens de simple « incident », et appelle ses collègues à « ne pas prendre parti dans une bataille visant à réinterpréter l'histoire » et « à y réfléchir à deux fois avant de voter pour une législation qui pourrait causer de graves dommages à nos relations dans la région. » Sans surprise, l'Institut turc pour le progrès, qui porte bien mal son nom, a immédiatement fait une déclaration louant la lettre du député niant le génocide arménien.

Le journal turc Sabah a rapporté le 27 février que deux membres de la Chambre, de New York, la démocrate Yvette Clarke et le

BILL SHUSTER

républicain Lee Zeldin, avaient également annoncé leur opposition à la résolution sur le génocide arménien. Il convient de noter que le Comité national arménien d'Amérique a accordé la note F au parlementaire Shuster et un C- à Clark. Zeldin n'a pas encore été noté par l'ANCA car c'est son premier mandat.

Les Arméniens-Américains ont un an et demi avant les prochaines élections parlementaires pour développer un plan efficace visant à faire un exemple de l'un, ou plus, de ces trois négationnistes du génocide au Congrès. Si au moins l'un d'eux est battu, d'autres membres réfléchiront à deux fois avant de jouer ce jeu amoral de négation du génocide.

Il n'est pas surprenant que Shuster, Clarke et Zeldin soient trois des 130 membres du caucus sur la Turquie au Congrès. De plus, Shuster est le co-président du caucus parlementaire sur l'Azerbaïdjan. Une fois l'un de ces trois politiciens sans principes chassé du Congrès, la communauté arménienne devrait mettre en place une stratégie visant les 130 membres du caucus sur la Turquie, qui était à son plus haut niveau en 2012 avec 157 membres. Exercer cette pression entraînerait davantage de départs du caucus sur la Turquie et rebuterait ceux désirant en faire partie, une fois qu'ils auront compris qu'eux aussi seront visés pour une défaite aux élections.

Tolérance zéro pour les négationnistes au Congrès !

©Traduction de l'anglais C.Gardon pour le Collectif VAN www.collectifvan.org

Citation

Ce que l'on garde flétrit
Ce que l'on donne fleurit.
Ինչ որ պահես կթառամի
Ինչ որ տաս կծաղկի :

Raymond Yezeguelian

The Noyan Tapan Highlights
L'Arche de Noé
Hebdomadaire
Depuis le 4 Mai 1993, Erevan, Armenie

Président de Noyan Tapan Media Holding: Tigran Haroutiunian
Rédacteur en chef de Noyan Tapan: Gayanée Arakélian
Rédacteur en chef: Haroutiun Khatchatrian
Directeur de Publication: Marina Harutyunyan
Traductrice: Nona Petrossian
ISSN 1829-0604

Editeur: NT Holding LTD
Date et N° de Régistre: 15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1500 exemplaires - version papier
15.600 exemplaires - version électronique en pdf
Adresse en Arménie : 28 Rue Isahakian, Erevan, 0009, RA
Tel: (37460) 27-64-62, Fax: (37460) 27-64-61
Adresse en France : Maison de l'Arménie, PARIS 17e -95 Bld Gouvion, France Tél.: (+33) 01 43 59 66 72
Adresse aux Etats-Unis : 1146 E Lexington Dr #112Glendale, CA, USA, 91206, Tel.: (1 818) 646 10 72
E-mail: contact@nt.am URL: www.nt.am

L'Edition Française de Noyan Tapan est publiée par Mr. Raymond Yézéguélian
E-mail : Raymond.yezeguelian@gmail.com